



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1252

Lyon 9e - Convention d'occupation précaire avec prise d'effet au 1er janvier 2021 consentie au profit de la Ville de Lyon par la Métropole de Lyon relative à l'occupation d'un terrain sis rue Jean-Marie Leclair afin d'installer un équipement modulaire pour l'accueil d'une classe du groupe scolaire Chapeau Rouge - EI 09004

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 NOVEMBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 NOVEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 26 NOVEMBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. CHEVALIER (pouvoir à M. SOUVESTRE), Mme GOUST (pouvoir à Mme DELAUNAY), M. BLACHE (pouvoir à Mme CROIZIER), M. HERNANDEZ (pouvoir à M. LEVY), Mme FERRARI (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1252 - LYON 9E - CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE AVEC PRISE D'EFFET AU 1ER JANVIER 2021 CONSENTIE AU PROFIT DE LA VILLE DE LYON PAR LA METROPOLE DE LYON RELATIVE A L'OCCUPATION D'UN TERRAIN SIS RUE JEAN-MARIE LECLAIR AFIN D'INSTALLER UN EQUIPEMENT MODULAIRE POUR L'ACCUEIL D'UNE CLASSE DU GROUPE SCOLAIRE CHAPEAU ROUGE - EI 09004 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 octobre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Métropole de Lyon est propriétaire d'un terrain situé rue Jean-Marie Leclair à Lyon 9^{ème}, parcelles cadastrées BT 111 et BT 112, d'une superficie d'environ 800 m².

Par convention avec prise d'effet au 1^{er} septembre 2018, la Métropole a consenti au profit de la Ville de Lyon la mise à disposition dudit terrain pour l'installation d'un équipement modulaire pour l'accueil d'une classe supplémentaire du groupe scolaire Chapeau Rouge.

Ladite convention étant arrivée à échéance le 31 décembre 2020 et du fait de la croissance démographique observée sur le secteur de Vaise, la Ville de Lyon a sollicité la Métropole de Lyon afin de bénéficier d'une prorogation de celle-ci dans l'attente de la construction de la future école Nérard.

Compte tenu des objectifs liés à cette mise à disposition, la Métropole de Lyon a consenti à la Ville de Lyon la conclusion d'une nouvelle convention à titre gratuit pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- La convention de mise à disposition à titre gratuit d'un terrain situé rue Jean-Marie Leclair à Lyon 9^{ème} au profit de la Ville de Lyon est approuvée.

- 2- M. le Maire est autorisé à signer la convention aux conditions sus rapportées et tout document y afférent.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET